

# DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

## ORGANISME DÉSIGNANT LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

<b>N° SIREN</b>	492665484
<b>Nom de l'organisme</b>	ARNAUDO*/BRUNO PHILIPPE /
<b>Nom du représentant légal</b>	Monsieur Bruno ARNAUDO
<b>Adresse postale</b>	99 RUE EDOUARD VAILLANT 91200 ATHIS MONS
<b>Pays</b>	FRANCE

## DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DÉSIGNÉ

<b>Nom du délégué</b>	Madame Annick ARNAUDO
<b>Date de prise de fonction</b>	01/07/2019
<b>Adresse postale</b>	99 RUE EDOUARD VAILLANT 91200 ATHIS MONS
<b>Pays</b>	FRANCE

## COORDONNÉES PUBLIQUES

*Ces informations de contact permettent à toute personne de joindre le délégué facilement. La CNIL les tient à disposition du public dans des formats ouverts.*

<b>Adresse postale publique</b>	99C, rue Édouard Vaillant 91200 ATHIS-MONS FRANCE
<b>Ligne téléphonique dédiée</b>	0951249268
<b>Adresse électronique dédiée</b>	contact@solutions-recouvrement.com
<b>URL de formulaire de contact dédiée</b>	<a href="https://www.solutions-recouvrement.com/contact/">https://www.solutions-recouvrement.com/contact/</a>

*Les exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (statut, fonction, missions, qualités professionnelles) sont définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD). Le non-respect de ces dispositions est passible de sanctions.*

*En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>*